

CONTRIBUTION A L'ETUDE
DES COLEOPTERES LUCANIDES

Une variété nouvelle
d'*Hemisodorcus fulvonotatus* Parry

par Hughes E. BOMANS (Bruxelles) *

Je possède parmi mes *Hemisodorcus fulvonotatus* un exemplaire, non tératologique, nettement différent de la forme typique et qui s'en distingue par les caractères suivants. Je propose de le nommer :

***Hemisodorcus fulvonotatus*, var. *bilineatus* nov.**

♂ — Forme générale semblable à *H. fulvonotatus*.

Bord frontal de la tête plus bombé ; canthus plus proéminents et à peine émoussés.

Prothorax plus brillant ; côtés fortement bisinués, un peu comme chez *H. bisignatus*, avec une large protubérance au milieu ; angles médians plus pointus.

Elytres très brillants, un peu plus bombés.

En dessous la saillie prosternale est élargie et non saillante. Les côtés du metasternum sont glabres.

La coloration est semblable à *fulvonotatus*, sauf en ce qui concerne les élytres. Partant de l'épaule et à environ un tiers de la largeur de l'élytre, une bande jaune continue rejoint l'apex, comme chez certains *fulvonotatus*. De plus une seconde bande jaune suit la bordure des élytres depuis les épaules jusqu'à l'apex où elle rejoint la première. Dans la forme typique il n'existe en général qu'un croissant jaune au bout des élytres, croissant qui ne touche pas l'apex.

Dimensions :

longueur totale, mandibules incluses,	31 mm
longueur des mandibules,	8,8 mm
largeur maximale aux élytres,	9,5 mm
largeur maximale au prothorax,	9,8 mm

Holotype : 1 mâle majeur, British Bootang, 1898, réc. L. Durel. Dans ma collection.

* Adresse de l'auteur : avenue Charles Verhaegen 39, 1950 Kraainem (Belgique).

CONTRIBUTION A L'ETUDE
DES COLEOPTERES LUCANIDES

Description d'une nouvelle espèce du Laos :
Aegus rondoni

par Hughes E. BOMANS (Bruxelles) *

Il s'agit d'une série d'un nouvel *Aegus* très caractéristique qui se trouvait parmi les récoltes effectuées au Laos par J.A. RONDON, Consul de Belgique à Vientiane, et que j'ai dédié à sa mémoire.

***Aegus rondoni* n. sp.**

♂ — Insecte de stature élancée.

Tête en forme d'hexagone élargi, rétrécie en avant et en arrière, très élargie au centre ; très finement granuleuse sauf sur les joues et le dessus des yeux qui sont couverts de grosses ponctuations irrégulières ; mate sauf un léger sillon central et une bande le long du centre du bord postérieur ; bord frontal profondément creusé et surmonté d'une gibbosité large, longue et émoussée ; épistome non visible ; angles antérieurs largement arrondis ; canthus très légèrement saillants, étroits et divisant entièrement les yeux ; joues longues, saillant fortement derrière les yeux. Antennes longues, 1^{er} article droit, plus long que tous les autres réunis.

Mandibules longues, larges, aplaties, finement granuleuses, mates ; vues sur un plan horizontal et de profil elles apparaissent régulièrement recourbées vers le haut ; côtés externes parallèles de la base presque jusqu'à la pointe qui est émoussée ; côtés internes portant une dent assez forte et émoussée vers la moitié de la

* Adresse de l'auteur : avenue Charles Verhaegen 39, 1950 Kraainem (Belgique).

longueur, et une petite dent très arrondie aux 3/4 de la longueur. Chez les spécimens de taille moyenne ou mineure, les dents tendent à disparaître et la courbure des mandibules s'accroît jusqu'à prendre une tournure falciforme.

Prothorax formant un rectangle presque parfait, aussi large que la tête et les élytres ; entièrement et finement ponctué, avec quelques plus grosses ponctuations éparses ; brillant, sauf le long du pourtour qui est bordé de ponctuations un peu plus grossières ; bord antérieur légèrement bisinué ; angles antérieurs tronqués ; côtés parallèles ; angles médians très bas, arrondis ; angles postérieurs arrondis ; bord postérieur droit.

Ecusson petit, couvert de grosses ponctuations, brillant.

Elytres relativement courts, brillants ; parcourus de la base à l'apex par 6 côtes principales, se rencontrant deux à deux vers l'apex ; parallèlement aux côtés existent plusieurs rangées longitudinales de points enfoncés. La base est légèrement concave et est bordée de plus grosses ponctuations ; les angles huméraux se terminent par une épine pointue. Côtés régulièrement arrondis des épaules à l'apex.

Les grosses ponctuations sont sétigères ; en lumière rasante tout l'insecte apparaît couvert d'une mince toison de courtes soies jaunes.

Pattes courtes. Tibias antérieurs légèrement convexes ; garnis de 5 à 6 dents courtes et aiguës ; il n'y a pas de véritable fourche, celle-ci très élargie est composée de deux dents robustes courbées vers l'extérieur et vers l'arrière ; arête externe des tibias médians et postérieurs garnie de quelques très courts denticules et d'une plus grosse dent aiguë. Les arêtes tibiales et le dessous des tarsi sont couverts de soies jaunes assez longues.

Dessous très luisant. Dessous des mandibules très finement granuleux. Menton enfoncé au bord antérieur, et couvert, de même que le sous-menton, de quelques gros points de ponctuation. Juges couvertes de grosses ponctuations éparses. Saillie prosternale enfoncée. Metasternum, segments abdominaux et fémurs couverts de nombreux points sétigères.

Coloration d'un brun très foncé uniforme, sauf la tête, la pointe et le dessus des mandibules tirant vers le noir.

♀ — Tête petite, enfoncée dans le prothorax, mate, entièrement couverte de grosses ponctuations ; angles antérieurs et canthus étroits fortement arrondis se confondant ; surmontés d'une pro-

tubérance derrière laquelle se trouve un petit enfoncement triangulaire ; disque bombé. Epistome étroit fortement échancré mais non bilobé. Mandibules courbées en faucille, carénées en dessus, portant une très forte dent triangulaire au milieu interne. Antennes proportionnellement longues ; 1^{er} article droit, renflé au bout.

Prothorax presque aussi large que les élytres, long, entièrement et fortement ponctué, à l'exception d'une fine bande brillante reliant le disque au bord postérieur. Bord antérieur découpé encadrant fortement la tête ; angles antérieurs arrondis ; côtés convexes jusqu'à la moitié, puis parallèles jusqu'aux angles médians, arrondis ; une courte ligne concave les relie aux angles postérieurs très légèrement émoussés ; bord postérieur droit.

Ecusson ogival, petit, brillant malgré quelques ponctuations.

Elytres longs, parcourus de bout en bout par huit côtes bien visibles ; toute leur surface est couverte de très nombreuses fines ponctuations ; base convexe ; angles huméraux très marqués et pointus ; apex arrondi en ogive ; côtés régulièrement arrondis, plus rapprochés à la base, s'écartant un peu à hauteur de la moitié de leur longueur.

Pattes courtes. Tibias antérieurs élargis, légèrement convexes, garnis extérieurement de 5 à 6 petites dents et de 2 plus grosses à l'emplacement de la fourche. Tibias médians garnis d'une petite dent, précédée de quelques très petits denticules à peine visibles. Toutes les arêtes et le dessous des tarsi sont garnis de soies jaunes.

Toutes les ponctuations couvrant l'insecte sont sétigères.

Le dessous est entièrement luisant. Menton très large, enfoncé au bord antérieur. Menton, sous-menton, centre du prosternum, saillie prosternale, metasternum et dernier segment abdominal couverts de très grosses ponctuations sétigères. Saillie prosternale très élargie et aplatie. Dessous des fémurs et segments abdominaux couverts de courtes soies jaunes.

Tout l'insecte est de coloration brun foncé uniforme, le dessus donnant l'impression d'être poussiéreux.

Dimensions des types	♂	♀
longueur totale, mandibules incluses,	29 mm	20 mm
longueur des mandibules,	6,2 mm	2 mm
largeur maximale au prothorax,	10,1 mm	7,8 mm
largeur maximale aux élytres,	10 mm	8,5 mm

Un paratype ♂, malheureusement non intact, atteint une longueur maximale de 37,5 mm et une largeur maximale de 13 mm. Le plus petit mâle en ma possession mesure 19,5 mm.

Holotype : 1 ♂, Laos, Houei Khong (région Sud de la vallée du Mékong), alt. 100 m, 25 juin 1965.

Allotype : 1 ♀, même provenance, 31 mai 1965.

Paratypes : Houei Khong, 1 ♂, 29 mars 1965 ; 1 ♀, 30 mars 1965 ; 1 ♂ 1 ♀, 15 avril 1965 ; 6 ♂ 3 ♀, 16 mai 1965 ; 2 ♂ 2 ♀, 31 mai 1965 ; 2 ♀, 25 juin 1965. Vientiane, alt. 180 m. 1 ♀, avril 1965.

Tous ces insectes ont été récoltés par J.-A. RONDON, et se trouvent actuellement dans ma collection, à l'exception d'un couple de Paratypes déposé à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, à Bruxelles ; et de 3 ♂ et 2 ♀ remis à mon excellent ami et Collègue J.P. LACROIX, de Paris.

NOTE SUR LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE
DES COREITARSONEMINAE PARASITES
DES HEMIPTERES COREIDES
AVEC DESCRIPTION DE TAXA NOUVEAUX
(Acarina : Trombidiformes)

par A. FAIN

Dans une note précédente nous avons décrit un nouveau genre de Tarsonemidae (genre *Coreitarsonemus*) représenté par 6 espèces nouvelles (FAIN, 1970). Toutes ces espèces avaient été découvertes dans la glande odoriférante d'Hémiptères de la famille Coreidae. Nous avons créé la sous-famille Coreitarsoneminae afin d'y ranger ce nouveau genre et nous y avons rattaché aussi le genre *Tarsonemella* HIRST, 1923, représenté par une seule espèce (*T. africanus* HIRST, 1923) provenant d'un Hyménoptère africain.

Jusqu'ici les Coreitarsoneminae n'étaient connus que d'Afrique. L'examen des Coreidae de la collection de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique nous a permis de constater que cette association « Acarien-Hémiptère » existe aussi dans d'autres régions du globe et notamment en Asie, en Australie et en Amérique. Dans le présent travail nous donnons la diagnose préliminaire de 2 genres nouveaux et de 12 espèces nouvelles, appartenant tous à la sous-famille Coreitarsoneminae. Des descriptions plus détaillées accompagnées de figures paraîtront ultérieurement.

Nous voudrions remercier ici Monsieur J. COOREMAN, chef de la section Entomologie II à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, ainsi que Monsieur H. SYNAVE, assistant à la section Entomologie II et Monsieur R. DETRY, préparateur technicien à cette même section, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont donnée en mettant les collections de Coreidae à notre disposition pour nos recherches.

Les types des espèces originaires d'Afrique centrale ont été déposés au Musée de Tervuren, ceux des espèces non africaines ont été déposés à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.